

FAQ Lycée Georges Baptiste – Année Scolaire 2020-2021

Les questions/réponses sont alimentées au fil de l'eau. Les modifications sont surlignées en jaune.

Protocole sanitaire**Suite aux déclarations du ministre du 5 novembre 2020, comment va s'organiser le lycée?**

Le lycée reviendra vers les élèves, étudiants et les responsables légaux semaine prochaine pour la mise en place de la continuité pédagogique.

Qu'a fait le lycée en matière de protocole sanitaire?

L'application du protocole sanitaire dans le lycée, en plus des protocoles officiels déjà en place, a été la suivante :

- Pour tous les élèves

- Kit de nettoyage et de désinfection dans chaque salle de classe
- Gel hydro-alcoolique dans chaque salle dépourvue d'un point d'eau
- Attribution d'une salle de classe pour chaque classe
- Distanciation au service de restauration avec cinq services de passage au lieu de trois
- Sens de circulation dans le bâtiment F et E

- Pour les internes

- Distanciation lors des repas dès le 3 novembre 2020 pour les internes - deux services au lieu de trois -
- Suppression des études en salles
- Mise en place d'un temps d'une heure d'étude en chambre
- Suppression des activités de groupe
- Maintien de certaines activités - ping-pong...- sous réserve du respect du protocole sanitaire
- Accès possible à la salle TV, au foyer et à l'amphithéâtre, sous réserve du respect du protocole sanitaire et du contingentement en nombre de places

Quel protocole sanitaire sera appliqué à compter du 2 novembre 2020?

Sur la base des dernières consignes apportées par le Ministère, les élèves et étudiants, leurs responsables légaux ainsi que les personnels ont été destinataires, tout comme au mois de septembre, d'un document précisant les consignes à appliquer.

Le document a été transmis via la messagerie de l'ENT et sera remis en mains propres aux élèves et étudiants lu lundi 2 novembre 2020.

La distanciation, la limitation des brassages, les gestes barrières restent les consignes à appliquer strictement.

A titre d'exemple, les quatre restaurants seront utilisés pour faire déjeuner les élèves d'hôtellerie lorsque ceux-ci sont en TP afin de permettre la distanciation lors des repas dans le restaurant scolaire.

Comment le lycée et l'internat seront-ils nettoyés et désinfectés?

Des protocoles de nettoyages renforcés ont été mis en œuvre depuis le 2 mars 2020.

Les personnels chargés de l'entretien des locaux appliquent les recommandations officielles - ménage complet des locaux, aération, nettoyage des surfaces, nettoyages des objets collectifs...-.

Pour information, en plus de l'entretien réalisé quotidiennement, chaque salle dispose d'un kit de nettoyage et de désinfection qui permet aux utilisateurs des salles de réaliser un nettoyage supplémentaire.

Rentrée du 2 novembre - Hommage à Samuel Paty -

J'ai entendu dans les médias que la rentrée était décalée à 10h00. A quelle heure les élèves doivent-ils arriver le 2 novembre 2020?

Il y a eu effectivement une première annonce d'un décalage d'heure pour la rentrée retransmise par les médias. Monsieur le Ministre a décidé de maintenir la rentrée aux horaires habituels de chaque établissement.

Les élèves et étudiants doivent donc se présenter dans l'établissement le lundi 2 novembre 2020 selon leur emploi du temps habituel.

Que va-t-il se passer le 2 novembre 2020 pour l'hommage à Samuel Paty?

Conformément aux consignes transmises par le Ministère de l'Education Nationale, il sera fait lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices du 15 janvier 1888.

Suivra ensuite une minute de silence à 11h00.

L'internat est-il ouvert le dimanche 1^{er} novembre 2020?

L'internat n'est pas ouvert le dimanche 1^{er} novembre 2020.

L'information a été transmise via l'ENT et par voie d'affichage avant les vacances de la Toussaint.

Scolarité - Documents -

J'ai besoin d'une attestation de déplacement, comment faire?

Deux possibilités :

- Une attestation a été transmise via Pronote par courrier électronique aujourd'hui. Si celle-ci ne vous est pas parvenue, reportez vous au point ci-dessous.
- L'attestation est téléchargeable à partir de Pronote via votre espace ENT.

Une fois connecté, il vous faut aller sur "mes données" puis "documents à télécharger". L'attestation apparaît en format pdf, il ne vous reste plus qu'à l'imprimer.

Les élèves et étudiants sont tenus d'avoir cette attestation sur eux lors de leurs déplacements.

Il ne sera pas délivré de duplicata par le lycée.

Je suis étudiant en BTS et j'ai compris que l'enseignement supérieur se déroulait à distance. Dois-je aller en classe au lycée?

Les universités sont effectivement tenues d'organiser l'enseignement à distance pour leurs étudiants. Ceux du lycée Georges Baptiste seront accueillis en classe à compter du 2 novembre 2020 par leurs professeurs.

J'ai besoin d'un certificat de scolarité, comment faire?

Trois certificats de scolarité ont été remis aux élèves en septembre.

En cas de besoin vous pouvez télécharger un exemplaire de certificat à partir de Pronote via votre espace ENT.

Une fois connecté, il vous faut aller sur "mes données" puis "documents à télécharger". Le certificat de scolarité apparaît en format pdf, il ne vous reste plus qu'à l'imprimer.

J'ai besoin d'un renseignement ou d'un document, comment faire?

L'accès au lycée est possible sous réserve du respect des consignes du protocole sanitaire.

Dans la mesure du possible, il est demandé que les questions soient adressées par message électronique au service concerné ou bien par téléphone.

Pour tout ce qui concerne la vie scolaire (absences, retard...), il faut écrire à : cpe.0763237f@ac-rouen.fr

Pour tout ce qui concerne les frais de scolarité (internat, facture demi-pension, bourses...), il faut écrire à : int.0763237f@ac-rouen.fr

Pour toute autre demande, il faut vous adresser au secrétariat de direction et écrire à : 0763237f@ac-rouen.fr

Stages - PFMP -

Ma PFMP en hôtellerie-restauration devrait débuter le 2 novembre 2020 mais comme les entreprises sont fermées que dois-je faire?

Puisque les entreprises sont fermées les élèves viennent en cours au lycée comme d'habitude. Les élèves de TBP1E, TBP2E, 1BP1E, 1BP2E, TCAPR1 et TCAPR2 sont concernés par cette mesure.

Ma PFMP en hôtellerie-restauration qui débutait le 2 novembre 2020 étant supprimée, sera-t-elle décalée ou reportée?

Dans l'état actuel des informations en notre possession, il n'est pas possible de répondre à cette interrogation.

Le lycée ne manquera pas de vous informer des décisions qui seront prises.

Ma PFMP en boulangerie-pâtisserie débute le 9 novembre 2020. Aura-t-elle lieu?

A ce jour, il n'y a pas de raisons que cette PFMP soit supprimée. Elle est donc maintenue pour le moment.

Ma PFMP en 2BP1E, 2BP2E et TTech débute le 23 novembre 2020. Aura-t-elle lieu?

Il n'est pas possible de répondre définitivement à cette question en l'état actuel des informations que nous possédons.

Le lycée vous informera dans les prochains jours des décisions prises au vue de l'évolution de la situation.

Inscription - Réinscription - Poursuite d'études - Orientation - Examens -

Quand se feront les inscriptions aux examens ?

Les procédures débuteront à compter du 2 novembre 2020. Les élèves concernés vont être informés des modalités d'inscription très prochainement.

Il faudra accorder la plus grande attention au document et aux délais impartis lors de cette phase préliminaire.

Vie de l'établissement

La boutique sera-t-elle ouverte à la clientèle?

La boutique sera ouverte aux jours et heures habituels. Le respect de la distanciation et du port du masque est impératif.

Quand les réservations au restaurant et à la brasserie seront-elles possibles?

Les restaurants et brasserie sont fermés à la clientèle à compter du 2 novembre 2020 pour une durée de quatre semaines. Il n'y a pas d'accueil de clientèle extérieure.

Les restaurants seront utilisés pour faire déjeuner les élèves d'hôtellerie lorsque ceux-ci sont en TP afin de désengorger le service de restauration collective et permettre la distanciation lors des repas dans le restaurant scolaire.